



Compte-rendu réunion de l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves du Collège Jean Rostand Jeudi 20 septembre 2018

Présents : Voir liste d'émargement

M. LABLANCHE, président de l'APE, remercie les nombreux parents présents, et donne la parole à M. Lotodé, Principal du collège, et M. Merle, son adjoint.

M. Lotodé dresse un bilan de la rentrée 2018 : 491 élèves ont fait leur rentrée au collège de La Rochefoucauld ; répartis sur 19 classes :

- 117 élèves de 6^{ème} sur 5 classes (soit des effectifs variables 23/25)
- 138 élèves de 5^{ème} sur 5 classes (soit des effectifs variables 27/29)
- 139 élèves de 4^{ème} sur 5 classes (soit des effectifs variables 27/29)
- 97 élèves de 3^{ème} sur 4 classes (soit des effectifs variables 23/25)

Il y a 460 demi-pensionnaires ; la majorité des élèves bénéficient des transports scolaires. M.Lhomme a pris les fonctions de CPE pour cette rentrée.

La rentrée 2018 a vu l'ouverture d'une classe bilingue Anglais/allemand en 6^{ème} (23 élèves), 2 classes « chantantes » au niveau 5^{ème}, à titre expérimental, et le dispositif « classe sans notes » pour les 6^{ème}. L'option latin est suivie par 15 élèves de 4^{ème} et 19 élèves de 3^{ème}. La section LCE (langue et culture européenne en Allemand) profite à 14 élèves de 4^{ème}

Classe sans notes : Les élèves sont évalués par compétences, dans la continuité du premier degré. M. Lotodé précise également que c'est ce mode d'évaluation qui est utilisé pour le Brevet en 3^{ème}. De plus, vous pouvez trouver sur le site internet du collège les grilles d'évaluation des compétences par disciplines.

Une réunion parents/professeurs sera programmée juste après les vacances de Toussaint, puis la remise des bulletins du 1^{er} trimestre se fera par les professeurs principaux (pour tous les niveaux). M. le Principal invite les parents à consulter régulièrement Pronotes qui offre une vision à l'instant T de l'acquisition des compétences.

DNB 2018 (Diplôme National du Brevet) : le taux de réussite du collège s'élève à 84%. On note une bonne performance des élèves sur les épreuves ponctuelles de fin juin, et une difficulté plus notée sur le contrôle continu. La remise des diplômes aura lieu avant les vacances de Toussaint.

Codes Pronotes : Les codes des parents de 6^{ème} ont été remis lors de la réunion avec les parents début septembre, et envoyés aux parents absents. Pour les autres niveaux, il faut continuer avec les mêmes codes. Le collège reste à la disposition des parents qui rencontreraient des difficultés de connexion.

Stage en entreprise des 3^{ème} : du 21 au 25 janvier 2019. Cette année, il a été décidé de programmer cette séquence en milieu de période et non la semaine précédent les vacances afin d'éviter la démobilitation parfois constatée chez certains élèves.

Le plan Vigipirate est toujours en cours. Les entrées des parents se font exclusivement par l'administration. Les élèves doivent présenter leur carnet de liaison à l'entrée le matin ; le carnet étant « la carte d'identité » du collégien.

Un exercice incendie a eu lieu le 07 septembre, qui s'est déroulé sans problème. Un exercice alerte intrusion sera fait avant le 15 novembre, exercice obligatoire en début d'année.

« Devoirs faits » : le collège travaille actuellement à établir des créneaux dans l'emploi du temps des classes pour proposer « devoirs faits ». Il y aura également deux créneaux de 17h à 18h les mardis et jeudis. Ce dispositif s'adresse aux élèves volontaires souhaitant être encadrés par des professeurs ou assistants d'éducation pour leurs devoirs.

Elèves en situation de handicap : M. Merle a la charge du suivi particulier des élèves en situation de handicap. Il indique aux parents qu'à la rentrée, tous les professeurs ont été informés des aménagements à effectuer.

Les « contrats » (PPRE, PPS, PAP) sont en cours de rédaction et les parents seront prochainement contactés par les professeurs principaux pour la signature.

Questions diverses de parents :

- Une maman d'élève de 6^{ème} s'étonne et s'inquiète du poids du cartable de sa fille, bien qu'elle vérifie le sac chaque soir et a bien pris note des informations données par les professeurs pour les livres. Le collège est sensible à ce problème, cherche chaque année des solutions. Il est rappelé qu'il y a des casiers à la disposition des élèves (pour la journée, ils doivent être vidés le soir).

- Un parent d'élève remarque que la charge de travail demandée peut parfois être lourde. M. Lotodé reconnaît que le passage de l'école primaire au collège est un changement important pour l'enfant. Il n'est pas possible de donner une indication de temps de travail par soir car cela dépend du travail à faire, de l'enfant lui-même (et sa fatigue notamment), de l'emploi du temps, de l'organisation du travail. Il indique que le dispositif « devoirs faits » peut aider. Enfin, il précise qu'un groupe de travail est en cours.

- Choix de la classe bilangue allemand et pas espagnol : la décision est propre au Rectorat, seule instance ayant pouvoir de décision en matière d'ouverture de classe. La décision d'une classe bilangue *en allemand* est le fruit d'un travail et un projet porté par le professeur d'allemand du collège, une cohésion avec le comité de Jumelage du canton et un esprit de continuité puisque la classe bilangue anglais/allemand était déjà présente au collège avant la dernière réforme.

- Un parent demande si Pronotes peut être utilisé pour indiquer si l'enfant a fait le travail demandé, comme il peut se faire dans des lycées par exemple. Le principal répond que le logiciel propose en effet aux professeurs de cocher une case en cas de : travail non fait, non respect des consignes en classe, observation. Cette possibilité n'est pas utilisée par tous les professeurs, mais certains le font. Dans ce cas, il est important que les parents utilisent leur propre accès à Pronotes.

M. Lablanche remercie M.Lotodé et M.Merle pour leur intervention.

➤ **BILAN MORAL :**

1- Présentation / rôle de l'APE :

L'APE est une association indépendante et apolitique. Son rôle est d'être un lien privilégié entre les parents et le collège, par la participation aux instances ; d'aider financièrement la réalisation de projets mis en place par les professeurs pour les élèves (voyages, sorties, renouvellement de livres au CDI, etc...) ; de dynamiser la vie du collège par l'organisation de manifestations comme les boums (moments très attendus des enfants), l'opération « Kits scolaires », etc....

L'année dernière encore, les membres de l'APE élus étaient vos représentants dans les instances du collège : ils représentent les parents lors des conseils d'administration du collège, en présence de la direction du collège, des représentants des enseignants, des personnels non enseignants et des élèves, de représentants de la municipalité et du Conseil départemental, pour échanger ensemble sur le collège, les projets, les orientations pédagogiques, les aspects financiers, etc... Ce temps est aussi dédié à faire remonter des questions et préoccupations des parents liées à la vie de leurs enfants au collège. L'année dernière, nous avons posé 12 questions sur des sujets intéressants la vie quotidienne des enfants et parents du collège (problème d'ouverture de la grille, problème à la cérémonie du 8 juin, problèmes avec la vie scolaire...)

Les représentants des parents d'élèves siègent également au sein de commissions régies par le CA : commission éducative, conseil de discipline, CESC (Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté), commission permanente.

Enfin, les parents d'élèves élus proposent au collège une liste de parents délégués aux conseils de classes (3 maximum par classe, à raison de 2 parents présents maximum à chaque conseil).

Cette année 2017-2018, l'APE a participé à tous les conseils d'administration avec 6 parents élus et 6 suppléants, toutes les commissions où nous avons été conviés, et enfin il y a eu au moins un parent présent à chaque conseil de classe de toutes les classes, malgré une difficulté notoire à « recruter » des parents volontaires. Ainsi, ce sont les membres de l'APE qui comblent les absences.

2- Bilan moral :

➤ **Les actions de l'APE :**

- 3 boums par an : elles ont eu lieu les 8 décembre 2017, 30 mars 2018 et 15 juin 2018.
Moment fort de chaque fin de trimestre, les enfants apprécient fortement ces soirées. Pour nous, c'est beaucoup d'organisation et de présence le soir même. Aussi, il est important que beaucoup de parents répondent présents, même pour un temps limité. Sur la dernière boum du 15 juin, nous étions un peu plus d'une vingtaine, ce qui a rendu cette soirée plus facile en termes d'organisation et également de sécurité. Les parents se sont montrés très volontaires. Nous remercions tous les parents qui nous ont apportés leur aide dans l'organisation de ces soirées.
- L'opération « Kits scolaires » : 159 kits ont été commandés cette année. Proposée depuis quelques années déjà, l'opération « kits scolaires » requiert une mobilisation de parents sur une à deux journées pour la mise en sac, puis sur deux soirées pour la remise aux parents. En amont, la préparation de

cette opération doit être menée dès le mois de février avec la collaboration du collège et auprès de la papeterie.

- Concours « Logo de l'APE » : en septembre 2017, nous avons lancé un concours de dessin pour créer un logo pour l'APE. Plusieurs élèves ont participé et chacun d'eux a été récompensé d'une carte cadeau de 10€ à Cultura. Les 3 premiers ont gagné 3h d'atelier à Cultura, et un bon d'achat (50€ pour le 1^{er}, 30€ pour le 2^{ème} et 20€ pour le 3^{ème}). Une cérémonie de récompenses a eu lieu le 18 octobre 2017.
- Présence à la rencontre parents/profs 6^{ème} : afin de rencontrer les « nouveaux » parents, nous avons tenu un accueil café qui nous a permis d'échanger avec eux.

➤ Les participations de l'APE :

L'APE est sollicitée sur de nombreux projets menés par les équipes enseignantes du collège. Nous participons en priorité aux voyages (sur la base de 25€/élèves) et aux projets et sorties qui concernent tout un niveau (exemple : Sortie à Pessac) ou tous les élèves du collège (exemple : projet avec les Carmes).

Pour 2017-2018, nous avons participé aux actions suivantes :

- Collège au cinéma : 320€
- Sortie à Pessac (5^{ème}) : 400€
- Voyage en Angleterre : 1093,50€
- Voyage en Allemagne (6^{ème} 5^{ème}) : 800€
- Echange Allemagne (4^{ème} 3^{ème}) : 575€
- Projet PEAC avec les Carmes : 500€

Soit un total de 3688.50€

3- Communication :

Après le concours « Logo de l'APE », le dessin sélectionné a été ajouté à chaque document de l'association. Une démarche auprès de l'imprimerie Gestraud et de M. Manguy (clic à domicile) va être menée afin de retravailler le dessin et le transformer en logo numérique. A suivre...

Nous avons souhaité communiquer avec les parents par mail, pour faciliter le relais de l'information. Cela fonctionne bien, tant avec les parents qu'avec le collège.

Nous diffusons aussi toutes nos informations via le site internet du collège, et via la page Facebook. Toutefois, nous avons été obligés de recréer une page Facebook et ce depuis quelques jours. Désormais, il faudra suivre la page « APE J. Rostand La Rochefoucauld ». Partagez l'information !

Enfin, des flyers ont été créés et distribués cette année auprès des familles, notamment pour faire connaître l'APE (flyer avec le dossier d'inscription par exemple).

4- Les projets pour 2018-2019 :

- Les boums seront de nouveau au programme de cette nouvelle année. La prochaine boum est d'ailleurs prévue le 30 novembre 2018. La communication auprès des collégiens et des parents se fera environ 3 semaines avant.
- L'opération « kits scolaires » sera pérennisée.
- De nouveaux projets sont à l'étude, et nous restons aussi à l'écoute de vos idées.

➤ **BILAN FINANCIER** : remis sur demande.

Le bureau 2017-2018 démission dans sa totalité. Le président remercie à nouveau les parents qui quittent l'association pour de nouveaux horizons. Les personnes souhaitant rejoindre l'APE sont conviées à se faire connaître.

Après vote à l'unanimité, le bureau est ainsi constitué :

Président : M. LABLANCHE Michaël
Vice - présidente : Mme CHENEBAULT Stéphanie
Vice - présidente : Mme PUYFAUD Laëtitia

Trésorière : Mme DAGANAUD Céline
Trésorière adjointe : Mme BLANC Christelle

Secrétaire : Mme SARDAIN Isabelle
Secrétaire adjointe : Mme MAURIN Karen
Secrétaire adjointe : Mme ROYOUX Guylaine

Membres actifs : M. DENIS Yannick, Mme WITTENDAL Isabelle, Mme SAFSAF Khadidja,, Mme DUBARRY Nathalie, M. DEBOUCHAUD Aurélien, Mme TEXIER Marie-Pierre, Mme LE CORDIER Valérie, Mme LOZE Soraya, Mme CARRETEY Roxanne, Mme BRIMAUD Michelle, Mme PORET Delphine, Mme GAUTHIER Laurence, Mme LATRIMOUILLE Cécile, Mme DEFRANCE Corinne, M. BERNARD Sébastien.

M. LABLANCHE remercie les parents qui rejoignent l'APE, et ceux qui continuent, pour leur investissement. Il remercie également toutes les personnes qui ont assisté à cette soirée. Enfin, l'assemblée générale est levée et un pot de l'amitié est partagé.